



Société de Tir Sportif et de Loisirs de Lisieux dite :

LEXOVII-TIR

La sécurité au Lexovii-Tir

En devenant membre du Lexovii-Tir et licencié de la fédération Française de tir (FFTir), vous vous engagez au respect de l'éthique, des valeurs fédérales, ainsi que de notre règlement interne.

Vous conviendrez que le niveau de sécurité exigé dans votre sport préféré, ne requiert pas les mêmes exigences que le Bridge.

C'est pourquoi l'application stricte et rigoureuse des règles de sécurité, vise à réduire le risque d'accident et à préserver l'intégrité de tous les adhérents.

Aussi, par le biais de notre site et des emails adressés à chacun par notre Président, il vous sera communiqué les principaux éléments, indispensables à la bonne pratique de notre discipline.

Découverte pour certains, révision pour d'autres, mais tous sont concernés

Éthique et valeurs

- Ne jamais viser quelqu'un avec une arme même déchargée,
- ne tirer que dans les stands dans le respect des règles de sécurité,
- respecter le matériel et les infrastructures,
- pratiquer exclusivement sur cible.

Règles de base

- Une arme doit toujours être considérée comme chargée,
- une arme ne doit jamais être dirigée vers quelqu'un,
- avant de manipuler une arme, il faut toujours s'assurer qu'elle est mise en sécurité.

Il faut toujours :

- Vérifier le bon état de fonctionnement de son arme,
- diriger son arme vers les cibles,
- demander l'accord de l'utilisateur pour manipuler une arme,
- mettre son arme dans une mallette ou une housse pour le transport.

Il ne faut jamais :

- Effectuer de visées en dehors du pas de tir,
- fermer ou manipuler brutalement une arme,
- laisser une arme sans surveillance,
- se déplacer une arme à la main, à l'épaule ou dans un holster.



Société de Tir Sportif et de Loisirs de Lisieux dite :

LEXOVII-TIR

Déroulement d'une séance

Arrivée au pas de tir :

- La mallette ou la housse est déposée canon dirigé vers les cibles.
- **L'arme n'est sortie que sur ordre du directeur de tir.**
- Contrôle de l'arme et de son bon fonctionnement.

Pendant le tir :

- Le directeur de tir autorise le début des tirs.
- Le canon de l'arme doit **IMPÉRATIVEMENT** être dirigé vers les cibles et **EN TOUTES CIRCONSTANCES**.
- **Il est rigoureusement interdit de toucher à son arme lorsqu'une personne se trouve en avant du pas de tir.**
- Protections auditives obligatoires.
- Halte au feu ! Arrêt immédiat des tirs, l'arme est mise en sécurité, posée sur la tablette. Le tireur recule derrière la ligne de sécurité matérialisée au sol. (Jaune ou rouge)

Incident de tir :

- Le tireur enlève le doigt de la queue de détente, garde le canon de l'arme en direction de la cible, il lève le bras libre et signale l'incident au directeur de tir. (Long feu, défaut de percussion, blocage...)

Fin de tir :

- L'arme est mise en sécurité, posée sur la tablette ou rangée dans sa mallette.

Résultats :

- Les tireurs reculent en arrière de la ligne de sécurité.
- Le directeur de tir contrôle la mise en sécurité des armes et autorise les tireurs à aller aux cibles. A partir de ce moment plus personne ne franchit la ligne de sécurité.
- Le port d'un gilet fluorescent / gilet du club est obligatoire lors des déplacements sur le pas de tir 200 mètres
- Le directeur de tir commande la reprise des tirs.

Mise en sécurité de l'arme :

- Enlever le chargeur de l'arme et bloquer la culasse en position ouverte.
- Vérifier que la chambre est vide (contrôle visuel et tactile)
- Insérer un drapeau de chambre,
- Poser l'arme sur la tablette, canon vers les cibles, fenêtre d'éjection vers le haut.



Société de Tir Sportif et de Loisirs de Lisieux dite :

LEXOVII-TIR

Responsabilités

Définition : Obligation faite à une personne de répondre de ses actes et d'en assumer les conséquences. (Pénales, civiles, financières, administratives)

En cas d'accident avec une arme, la personne qui tient l'arme est présumée responsable.

Le Directeur de tir

Désigné par le président de l'association, c'est avant tout un bénévole. Sans lui vous ne pourriez pas tirer.

Il veille à la stricte application des directives sécuritaires et consigne par écrit tout manquement à celles-ci. Il a autorité pour prendre toute décision nécessaire et utile pour préserver la sécurité au pas de tir, y compris l'exclusion.

Généralement titulaire d'un diplôme de formation de le FFTir, il a un rôle d'encadrant auprès des tireurs désireux de progresser.

Son autorité ne peut être remise en cause.